



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité :  
Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 8 juin 2021**  
**Q e - 2021 / 26**

***Aujourd'hui 8 juin 2021, à 14h08,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

Présidence de Madame Claudine BICHET de 15h58 à 16h40.

Suspension de séance de 16h46 à 17h00.

**Etaient Présents :**

*Messieurs Pierre HURMIC et Nicolas FLORIAN présents sauf de 16h38 à 16h40.*

*Monsieur Aziz SKALLI présent à partir de 16h05, Monsieur Pierre de Gaetan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 16h05,*

*Madame Charlee DA TOS présente jusqu'à 17h15, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 17h30, Madame Nathalie*

*DELATTRE, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Maxime GHESQUIERE et Monsieur Laurent GUILLEMIN*

*présents jusqu'à 18h00 et Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 19h00.*

**Excusés :**

**Question écrite du groupe Bordeaux en luttés présentée  
par Antoine BOUDINET à propos de la démocratie**

Lors de votre campagne électorale vous aviez choisi de mettre la démocratie en avant. Nous avons fait le même choix car nous considérons qu'après plus de 70 ans de droite nous avons besoin d'une ambition d'un changement démocratique profond des pratiques municipales et notamment une pratique de la démocratie directe à travers des conseils de quartier décisionnaires.

Force est de constater que la promesse de démocratie est loin derrière vous. Nos lettres à vos adjoints restent perpétuellement sans réponse même quand elle concerne des urgences sociales, nous n'obtenons aucune réponse au sujet de la motion concernant l'ouverture d'un lieu d'accueil pour les mineur.es exilé.es en recours, vous menez le Conseil municipal de manière autoritaire en rejetant nos motions et questions écrites et en limitant le temps de parole de l'opposition.

La question que nous vous posons aujourd'hui est concrète. Vous vous disiez contre le cumul des mandats pourtant force est de constater que certain.es élu.es de la majorité cumul déjà, d'autres sont candidat.es aux élections régionales ou départementales. Parfois le mélange des styles entre élu.e d'un quartier et candidat.e sur ce même quartier nous ramène à de vieilles pratiques politiciennes. Dans notre groupe, aucun des trois élu.es ne se présentent à de nouvelles élections dans le but de respecter notre engagement. Allez-vous faire de même et demander à vos élu.es de démissionner en cas d'élection et donc de cumul des mandats ?

Fait à Bordeaux, le 8 juin 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Antoine BOUDINET**